



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 03.07.2023

Numéro de publication: HR02-1005785027

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Virtual Football Association (VIRFA), Rolle, nouveau Virtual Sport Association (VIRSA)

Virtual Sport Association (VIRSA)

c/o Nodes International SA

Route de Gilly 30

1180 Rolle

Jusqu'ici

Virtual Football Association (VIRFA)

Virtual Football Association (VIRFA), à Rolle, CHE-419.603.987 (FOSC du 12.07.2022, p. 0/1005519019). Nouveau nom: Virtual Sport Association (VIRSA). Statuts modifiés le 06.04.2023 et le 19.06.2023. Nouveau but: VIRSA n'exerce aucune activité lucrative. Elle a les buts suivants: Promouvoir et développer le sport virtuel (e-sport), notamment par le biais d'un métavers dédié au sport, d'une plateforme communautaire et d'une cryptomonnaie dédiée, aux fins que supporters, fédérations, clubs de sport et joueurs puissent interagir, communiquer et se soutenir les uns les autres sans frontière; Assurer la solidarité au sein du sport professionnel en donnant aux participants l'opportunité de développer leurs propres jetons non-fongibles et/ou projets de réalité augmentée et/ou virtuelle faisant usage de la technologie du registre distribué; Assurer l'organisation, la gouvernance, la maintenance et le fonctionnement d'une blockchain reposant sur des noeuds opérés par des membres de l'Association; Assurer l'authenticité des produits digitaux commercialisés au travers du métavers, de même qu'assurer la protection, la gestion et le respect des droits des fédérations, clubs, des joueurs professionnels et de tout participant à ce métavers; Superviser l'organisation et définir les règles de compétitions internationales de sport virtuel, comme la Coupe de monde de football virtuel; Adopter et veiller au respect des règles d'organisation, de fonctionnement, de contrôle et de financement du sport virtuel, en particulier au travers du métavers; Détenir, protéger et promouvoir les marques, sites internet, noms de domaine et monnaies digitales choisis par le Comité exécutif aux fins des buts ci-dessus; Favoriser les contacts entre les membres et tous les intervenants du sport virtuel. L'Association peut entreprendre toute activité licite propre à atteindre son but. Villiger Marco, Aguet Cédric, Ibarrola Jorge, Joseph Alain et Vollmüller Jörg ne sont plus membres du comité exécutif; leur signature est radiée. Ducommun Florian, de Le Locle, à Gilly, est membre président du comité avec signature individuelle.

Registre journalier no 10590 du 28.06.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 133, Date: 12.07.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud